

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20262209_21
Référence Nomenclature n°4.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources et Appuis Fonctionnels
Service en charge : Ressources Humaines et Relations Sociales

Objet : Instauration de la prime de responsabilité de l'emploi de Directeur Général des Services

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L. 714-1 et suivants et notamment L714-4 ;

Vu le Décret n°88-631 du 6 mai 1988 relatif à l'attribution d'une prime de responsabilité à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales ;

Vu le Décret n° 2026-487 du 10 juin 2026 relatif au régime indemnitaire des agents nommés ou recrutés dans certains emplois administratifs supérieurs de la fonction publique territoriale

Considérant que l'exercice des fonctions de Directeur Général des Services implique un niveau élevé de responsabilité et de management stratégique ;

Considérant ces responsabilités par la mise en place du régime indemnitaire dédié ;

Considérant que cette prime est parfaitement cumulable avec le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'instauration à compter du 24/08/2026, une prime de responsabilité au bénéfice de l'agent occupant l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS) de la commune.
- Dire que le montant mensuel de cette prime est calculé en appliquant au montant du traitement indiciaire brut (soumis à retenue pour pension) de l'agent le taux individuel maximum de la commune fixé à 15 %.
- Dire que la prime est payable mensuellement. Son versement est strictement lié à l'exercice effectif des fonctions.
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20262209_21
Référence Nomenclature n°4.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** l'instauration à compter du 24/08/2026, une prime de responsabilité au bénéfice de l'agent occupant l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS) de la commune.
- **DIT** que le montant mensuel de cette prime est calculé en appliquant au montant du traitement indiciaire brut (soumis à retenue pour pension) de l'agent le taux individuel maximum de la commune fixé à 15 %.
- **DIT** que la prime est payable mensuellement. Son versement est strictement lié à l'exercice effectif des fonctions.
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

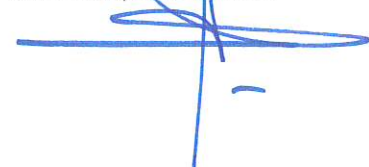
La Secrétaire de Séance,


Evelyn BERGER

Le Maire,


Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 29 septembre 2026....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jean-Christophe MONNERET



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

**Instauration de la prime de responsabilité de l'emploi de Directeur
Général des Services**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amélie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	28
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

